



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 94115

Texte de la question

M. Jean-Claude Perez appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le projet de construction du nouveau centre hospitalier de Carcassonne sur le site de Montredon. Dans une précédente question écrite n° 85054 en date du 7 février 2006 demeurée sans réponse, il lui demandait des précisions sur ce dossier d'envergure sur lequel s'interrogent fort légitimement les membres du personnel comme les usagers du centre hospitalier Antoine-Gayraud. Aujourd'hui, des informations rendues publiques font état d'une prise en compte de cette construction dans le cadre du plan Hôpital 2012. Compte tenu du caractère majeur de ce projet pour l'organisation sanitaire du bassin carcassonnais, soutenu unanimement par le conseil d'administration de l'actuel hôpital, il lui demande donc une nouvelle fois de confirmer son accord à la construction du nouveau centre hospitalier de Carcassonne sur le site de Montredon, la date retenue pour sa réalisation ainsi que ses incidences en termes budgétaires, de maintien des lits et des emplois.

Texte de la réponse

L'attention du ministre de la santé et des solidarités a été appelée sur le projet de construction du nouveau centre hospitalier de Carcassonne sur le site de Montredon. Le caractère majeur de ce projet pour l'organisation sanitaire du bassin carcassonnais est incontestable, ceci d'autant plus que ce projet est mené en liaison et cohérence étroite avec d'autres projets, notamment celui relatif au pôle logistique qui fait l'objet d'un accompagnement financier dans le cadre du plan hôpital 2007 et celui de la reconstruction du bâtiment de l'EHPAD. Cependant, les enjeux financiers pour la réalisation de ces projets sont majeurs et des travaux sont en cours au niveau de l'établissement pour assurer la meilleure adéquation possible des projets aux besoins. Ils nécessiteront la recherche et la mobilisation de plusieurs sources de financement dont celle de l'assurance maladie. L'agence régionale d'hospitalisation du Languedoc-Roussillon a déjà confirmé le caractère prioritaire de la reconstruction du centre hospitalier de Carcassonne et son soutien financier à sa réalisation. Dans la perspective d'un plan d'investissement hôpital 2012, le projet pourra être examiné dans le cadre des moyens et des modalités qui seront définis pour la mise en oeuvre du plan.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Perez](#)

Circonscription : Aude (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94115

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 24 octobre 2006

Question publiée le : 9 mai 2006, page 4876

Réponse publiée le : 31 octobre 2006, page 11402